

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid sulfuricum 95%

N° d'article

20637500

Identification de substance / produit

UFI

XCYJ-61DQ-D009-85S1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

Conseils de prudence ***

- P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

- contient *** acide sulfurique

Étiquetage réduit (<= 125 ml)**Pictogrammes de danger *******Mention d'avertissement *****

Danger

Mentions de danger ***

- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence ***

- P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers ***

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******acide sulfurique**

No. CAS 7664-93-9
 No. EINECS 231-639-5
 Numéro 01-2119458838-20-XXXX
 d'enregistrement
 Concentration >= 50 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319 >= 5 < 15 %

Skin Corr. 1A H314 >= 15 %

Skin Irrit. 2 H315 >= 5 < 15 %

Annotations additionnelles:

CLP

Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Tapoter la peau éclaboussée par le produit avec un tissu cellulosique puis laver abondamment à l'eau avec un nettoyant doux. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxides sulfuriques (SOx)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhale les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Neutraliser à: lait de chaux. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Porter équipement de protection. Eviter inhale poussières/ brumes/ vapeurs. Eviter contamination de la peau et les yeux. Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pas de réquisitions spéciales. Eviter inhale poussières/ brumes/ vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol résistant aux acides. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux. Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Le produit est hygroscopique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

acide sulfurique

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	0,1 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	0,2 mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S Remarque: C1#A SSc; Lunge; IFA NIOSH OSHA

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

Temps de pénétration \geq 8 h
 Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl
 Épaisseur du gant 0.5 mm
 Temps de pénétration \geq 2 h

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière** liquide**Couleur** incolore**Odeur** inodore**Point de fusion**Valeur env. -14 à -10 °C
 Remarque produit non dilué**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**Valeur env. 310 °C
 Pression 1.0130 hPa**inflammabilité**

évaluation Ne pas auto-inflammable

Point d'éclair

Remarque Non applicable

valeur pH

Remarque acide

Viscosité**dynamique**
Valeur 21 mPa.s**cinématique**
Remarque N'est disponible**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Remarque Non applicable

Pression de vapeurValeur < 0.0001 hPa
 température 20 °C
 Valeur 0.01 hPa
 température 55 °C**Densité et/ou densité relative**Valeur 1.84 g/cm³
 température 20 °C**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Remarque soluble

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Stable jusqu'à 300°C

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Eau

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène. Réaction exothermique avec: Eau, Réagit violemment au contact de: Bases, Eau, Incompatible avec: Matières organiques, Bases, Agents réducteurs, Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de soufre (SOx), Anhydride sulfureux, Anhydride sulfurique

Autres données

Corrosif pour les métaux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**acide sulfurique**

Espèces

rat

DL50

2140

mg/kg

Remarque

L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**acide sulfurique**

Remarque

Aucun données connues.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**acide sulfurique**

Espèces

rat

CL 50

375

mg/m³

Durée d'exposition

4

h

méthode

OCDE 403

Corrosion/irritation cutanée

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

évaluation
Remarque

Corrosif
Les critères de classification sont remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

acide sulfurique
évaluation

Fortement corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation
Remarque

Corrosif
Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

acide sulfurique
évaluation

Fortement corrosif
Risque de lésions oculaires graves.

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)

acide sulfurique
Remarque

Aucun données connues.

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité (Composants)

acide sulfurique
Remarque

Ne pas documenté.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)

acide sulfurique
évaluation

Aucun effets négatifs

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)

acide sulfurique
Remarque

Ne pas documenté.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

acide sulfurique

Exposition unique

évaluation

Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

identifié.

acide sulfurique**exposition répétée**
évaluation

Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été identifié.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures de: Bouche. Gorge. Perforation de l'oesophage et de l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****acide sulfurique**

Espèces	Lepomis macrochirus			
CL 50	16	28	mg/l	
Durée d'exposition	96	h		

acide sulfurique

CL 50	794		mg/l
Durée d'exposition	24	h	
méthode	OECD 203		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**acide sulfurique**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OECD 201		

acide sulfurique

Espèces	Daphnia magna		
CE50	29		mg/l
Durée d'exposition	24	h	
méthode	ISO 6341		

Toxicité pour les algues (Composants)**acide sulfurique**

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
CI50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

acide sulfurique

CE50	> 50		mg/l
Durée d'exposition	24	h	
méthode	OCDE 201		

Toxicité pour les bactéries (Composants)**acide sulfurique**

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

Espèces	boue activée		
CE50	58		mg/l
Durée d'exposition	120	h	

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Non applicable.

Biodégradabilité (Composants)

acide sulfurique

Remarque Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque Non applicable

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Nocif pour organismes aquatique. Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	Ne pas éliminer avec le déchet domestique
Code de déchets CEE	Ne pas décharger dans les égouts.
Elimer en accord avec les réglementations locales et nationales.	

Emballages contaminés

Code de déchets CEE	Ne pas décharger dans les égouts.
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.	
Elimer en accord avec les réglementations locales et nationales.	

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1830	1830	1830
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE SULFURIQUE, solution	SULPHURIC ACID, Solution	SULPHURIC ACID, Solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l	1 l	
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	-		
Code de restrictions en tunnels	E		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations ***

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion $\geq 0,1\%$ p/p.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A

H314

Méthode de calcul

Eye Dam. 1

H318

Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nom commercial: Acid sulfuricum 95%

Numéro de la matière: 206375

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.09.25

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Eye Dam. 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Skin Corr. 1A

Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.